



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commerce international

Question écrite n° 71292

Texte de la question

M. Bruno Gilles appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les mesures destinées à limiter la prolifération des armes. En tant que producteur et exportateur d'armes, la France est en mesure de prendre des initiatives pour améliorer le code de conduite européen sur les exportations d'armes. Aussi, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement dans ce domaine afin d'épargner les populations civiles.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Gilles](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71292

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2005, page 7237